



**Nous contacter :**  
**Mairie de Fressines**  
 23 route de La Crèche  
 79 370 Fressines  
 Tél: 05 49 73 98 73  
 Fax: 05 49 73 98 74  
 mairie-fressines@wanadoo.fr  
 La mairie est ouverte tous les  
 après-midis de 13h30 à 17h30  
 du lundi au vendredi.

*Journal de communication de la commune de FRESSINES*

**Edito**

La météo du 14 juillet n'a pas permis de vous proposer un pique-nique en plein air mais n'a pas empêché les participants de passer une agréable journée avec la présentation de très belles tourtières, avec maintenant le traditionnel « miget » du soir et une fin des festivités marquée par le feu d'artifice.

Je remercie les bénévoles locaux de la semaine fédérale du cyclo tourisme, qui par leur travail, ont fait de cette manifestation une très belle réussite.

Il est maintenant l'heure de la rentrée sous toutes ses formes. Rentrée scolaire avec le maintien de la huitième classe et des effectifs. Je souhaite la bienvenue à Mmes NEAU et PERENNEC nouvelles enseignantes dans notre

école. Rentrée associative avec la reprise des activités qui vous seront présentées lors du forum le 15 septembre prochain, une occasion de découvrir le panel d'associations communales pour rythmer votre temps. Durant ces deux mois d'été et comme chaque année, nous avons réalisé un certain nombre de travaux dans les écoles qui vous sont présentés dans cette édition. Nous avons également travaillé sur la correction acoustique de la salle des fêtes pour un résultat notable. Pour ne pas laisser sans suite notre diagnostic accessibilité, les sanitaires de la salle des fêtes connaissent actuellement une vraie cure de jouvence et répondront, à terme, à la réglementation pour les

personnes à mobilité réduite. Comme me l'a autorisé le conseil municipal, début juillet j'ai rencontré l'architecte en charge du dossier de la deuxième tranche des travaux de la nouvelle mairie. Son travail nous sera restitué pour approbation en octobre, nous permettant ainsi la recherche des subventions.

Le dossier des aménagements de sécurité des départementales 5 et 7 est important et fin septembre nous allons rencontrer pour la deuxième fois les élus voisins pour une réunion de travail qui nous conduira ensemble vers les services du conseil général. Je vous souhaite une bonne lecture de ce Fressines infos et vous

Edito

Les décisions du Conseil Municipal

- Les travaux au cours de l'été
- Collecte des encombrants le 1er octobre

À savoir

- La rentrée scolaire 2012
- Communication du Syndicat des Eaux du Lambon
- Avis aux nouveaux habitants et à ceux qui partent
- Bibliothèque, les horaires d'hiver

À savoir (suite)

- Incinération des débris végétaux
- Téléthon 2012
- Une nouvelle entreprise sur la commune

La vie associative

- Forum des associations le 15 septembre
- Fressines en Fête
- École de musique
- Conseil local des parents d'élèves
- Animation des « Tard venus »
- Tennis de table
- Théâtre: les Baladins de Fressines
- ENERG'YM : la gym volontaire
- ACCA de Fressines

**Les décisions du Conseil Municipal**

**Les travaux au cours de l'été**

**École :** préparation de la rentrée scolaire, grand ménage et aménagements divers à la demande des enseignants, travaux de peinture dans la classe numéro 2, pose d'un lave mains sous le préau, pose de bancs dans la cour du haut, réfection et contrôle des jeux.

**Voirie :** aménagement et entretien des espaces verts, travaux de fauchage et de désherbage des bords de routes, entretien des routes communales avec la pose de 8 tonnes de PATA (goudronnage partiel), peinture au sol.

Vous avez peut être été étonnés de voir les agents communaux arroser les

espaces verts dans une période de restriction d'eau. Sachez que l'eau utilisée provient de la bache à incendie située au Lotissement des Forges. Suite à la pose d'une borne à incendie, cette réserve d'une capacité de 120 m3 n'est plus utilisable et doit être vidée. Plutôt que de gaspiller l'eau, celle-ci est utilisée pour l'arrosage des espaces verts.

**Salle des fêtes :** pose sur les murs d'un système de panneaux « piège à son » en bois aggloméré, anti-feu, pour améliorer l'acoustique de la salle. Réfection et mise aux normes de l'accessibilité de l'ensemble du bloc sanitaire.

**Collecte des encombrants le 1er octobre**

La prochaine opération de collecte des encombrants (vieux réfrigérateur, sommier, lave linge, matelas...) aura lieu **le lundi 1er octobre prochain**. Le service est ouvert à tous les habitants de la

commune. Les demandes d'enlèvement sont à signaler au préalable en mairie avant le vendredi 28 septembre. Les encombrants devront être sortis le matin du ramassage à 8 h comme pour les

## À savoir

### La rentrée scolaire 2012

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 4 septembre à 8 h 30, l'accueil des enfants se fait sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 8 h 30 à 16 h. L'école Pierre Moinot compte 194 élèves, 2 de moins que l'année passée, répartis dans huit classes, soit 78 élèves en maternelle et 116 en élémentaire.

La répartition dans les huit classes est la suivante : 26 PS avec Mme Neau, 25 MS avec Mme David, 27 GS avec Mme Perrier, 27 CP avec Mme Surreau, 24 CE1 avec Mme Dupont, 20 CE2 avec Mme Perennec, 22 CM1/CM2 avec Mme Barraud et 23 CM1/CM2 avec M. Texereau.

Mme Surreau Claudine assure également le poste de direction. A noter l'arrivée de deux nouvelles enseignantes sur la commune Mme Neau et Perennec qui remplacent Mme Roy et Mme Charron. Les 3 postes d'ATSEM sont assurés par Mme Mousset, Mme Pothet et Mme Savarit. La garderie du matin est assurée par Mme Savarit et Mme Pothet, pour la garderie du soir Mmes Savarit, Mousset et Pothet seront assistées de Mlle Lochon et de Mme Magrino. Le ménage des différentes salles de classe et autres (informatique, bibliothèque, garderie, etc...) est assuré par l'ensemble des personnes encadrant les enfants auxquelles vient se rajouter Mme Décou.

#### Cantine et garderie : tarifs et horaires

Les repas de la cantine sont confectionnés par M. Secq, aidé de Mme Girault. Le tarif du repas, cette année est fixé à 2€07. **Les tickets sont à retirer à la garderie, le**

**jour de la rentrée le matin à partir de 8 h et de 16 h à 18 h, puis par la suite aux dates communiquées dans les cartables.**

Le matin, la garderie ouvre à 7 h jusqu'à 8 h 10 au tarif de 1€42. Elle est gratuite à partir de 8h10 pour faciliter la fluidité sur le parking de l'école. L'accès à l'école se fait par la grille du haut, cependant les parents des élèves les plus grands peuvent les déposer à la grille du bas, rue de la Fontaine (arrêt minute).

Le soir, les enfants sont pris en charge dès la fin des cours : de 16 h à 16 h 30 la garderie est gratuite, de 16 h 30 à 18 h le tarif est de 1€42, de 18 h à 18 h 30 il sera ajouté 0€74, de 18 h 30 à 19 h il sera ajouté 3€22. Pour un enfant qui reste à la garderie de 16 h à 19 h le tarif est donc de 5€38. Le dépassement du temps réglementaire (19h précises) sera assujetti d'une pénalité de 6€49.

**Transport scolaire :** il est rappelé aux parents qu'il existe sur la commune un service de transport scolaire par bus pour l'école primaire. Ce service est aujourd'hui sous utilisé. Le tarif pour les familles est de 45 € par enfant pour l'ensemble de l'année. A noter que la commune participe à hauteur de 79.50 €. Pour tous renseignements contacter la mairie. Un règlement précisant toutes ces données ainsi que le fonctionnement du cahier d'émargement de la garderie sera remis aux parents dès la rentrée.

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous les élèves et en particulier aux nouveaux

### Communication du Syndicat des Eaux du Lambon

Renouvellement des compteurs et entretien du réseau : le Syndicat des Eaux du Lambon procède régulièrement au renouvellement des compteurs et à l'entretien du réseau. Il est constaté de plus en plus de réticence, de la part des abonnés, pour laisser entrer les agents du Lambon sur leurs propriétés. Face à cette

situation, il a été décidé de mettre en place un dispositif « d'ordre de mission » pour les agents. Aussi, si les abonnés ont un doute au moment de l'intervention, ils doivent demander aux techniciens cet ordre de mission.

Les services du Syndicat des Eaux du Lambon peuvent également être contactés

### Avis aux nouveaux habitants et à ceux qui partent

Après chaque déménagement, des actes administratifs sont à effectuer.

Les nouveaux habitants doivent se présenter en mairie dès leur arrivée ou répondre à la fiche intitulée « nouveaux habitants » qui leur est adressée par le secrétariat de mairie.

Un déplacement en mairie permettra de se faire inscrire sur les listes électorales avant

le 31 décembre. En terme de bienvenue, le dernier bulletin municipal et quelques informations pratiques sont systématiquement remis.

De même ceux qui quittent définitivement la commune sont invités à se faire connaître en mairie.

Contact en mairie au 05 49 73 98 73 du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

*L'école Pierre Moinot compte 194 élèves répartis dans 8 classes, 78 en maternelle et 116 en élémentaire*

*Un déplacement en mairie permettra de se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre.*

**Bibliothèque, les horaires d'hiver:** À partir du 1er septembre, les nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque sont les suivants : le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h. Contact aux heures d'ouverture : Tél : 05 49 73 99 90

## À savoir

### Incinération des débris végétaux

Par arrêté Préfectoral, l'incinération des déchets ménagers ou assimilés (dont font partie les déchets verts des jardins) est interdite, en plein air, de même que dans les incinérateurs individuels toute l'année. Les déchets doivent être apportés à la déchèterie la plus proche ou, dans le cas de déchets verts, peuvent également être entreposés afin de constituer du compost. A titre exceptionnel et par dérogation, **les particuliers ne bénéficiant pas d'une collecte** des déchets verts à leur porte ou **organisée à proximité** et n'ayant pas l'usage de compost, peuvent procéder à titre dérogatoire du 1er octobre au 31 mai de l'année suivante à l'incinération de leurs déchets de jardin sous réserve du respect des règles suivantes.

Une distance minimale de 200 mètres des

bois, forêts, plantations et landes, et de 50 mètres de toute construction devra être respectée. L'opération ne pourra pas avoir lieu par vent défavorable vis-à-vis des habitations voisines, hangars, voies ouvertes... pour cause de fumée.

**Dans tous les cas une déclaration de la mise à feu doit être faite auprès du maire, indiquant la date, le lieu et l'heure de celle-ci.** Une surveillance constante et directe du feu doit être assurée par une personne majeure.

Il faut disposer d'un moyen d'alerte sur place, comme par exemple un téléphone mobile, et tout foyer doit être éteint avant l'heure légale du coucher du soleil. A cet arrêté, il convient d'ajouter un peu de bon sens par exemple : prévoir du matériel pour l'extinction, ou encore prévenir ses voisins...

### Téléthon 2012

Les journées Téléthon auront lieu les 7 et 8 décembre, ce sera au niveau national le 26ème anniversaire. Pour que la commune puisse participer à cette action de solidarité, il faut mettre en place un comité local d'organisation. Pour cela, les membres du comité d'organisation de l'année passée lancent un appel à l'ensemble des foyers de

la commune pour trouver des bénévoles pour préparer l'édition 2012.

Une réunion d'organisation est programmée le vendredi 21 septembre à 20 h 30 à la salle des fêtes (petite salle). Toutes les personnes qui souhaitent s'investir seront les bienvenues. Contact : Patrice Fouché au

### Une nouvelle entreprise sur la commune

Depuis la mi juillet une nouvelle entreprise d'électricité s'est installée sur la commune. Il s'agit de l'EIRL ELEXERVICES qui a son siège social au 41 route de Vaumoreau à Fressines. Denis NICOLEAU son gérant propose ses services

dans le domaine de l'électricité générale, le dépannage et différentes prestations de services. Il serait ravi de travailler pour les habitants de la commune.

Contact : Denis NICOLEAU au 06 14 03 26 58 ou par Mail : [ellexervices@gmail.com](mailto:ellexervices@gmail.com)

## La vie associative

### Forum des associations le samedi 15 septembre

Suite au succès de l'année passée, les Associations communales, en collaboration avec la municipalité, vous proposent de participer au deuxième forum des associations le samedi 15 septembre 2012 de 9 h à 13 h à la salle des fêtes.

Venez découvrir le monde associatif de la commune, source d'intégration et de

développement personnel. Vous souhaitez donner de votre temps, découvrir de nouvelles activités, faire partager vos connaissances, votre enthousiasme, ce forum est pour vous. Chaque association vous accueillera sur son stand. Animation toute la matinée, verre de l'amitié offert par la municipalité à 12 h 30.

### Fressines en Fête

L'assemblée générale de l'association aura lieu le mercredi 5 septembre à 20h30 à la salle des fêtes.

#### Ran'dîner le samedi 22 septembre :

L'association Fressines en Fête organise son troisième ran'dîner sur la commune de Fressines le samedi 22 septembre 2012. Les inscriptions sont à réaliser et à régler avant le dimanche 16 septembre 2012. Le départ est libre entre 17 h 30 et 20 h. Le prix de 12 euros par adulte et 6 euros par enfant (né

après le 01.01.2001) comprend les frais d'inscription, le ravitaillement (apéritif, pizza, viande, légumes, fromage, fruit, soupe à l'oignon, brioche, café) et un cadeau à chaque participant. Prévoir le gilet jaune, la lampe de poche ou frontale et de bonnes chaussures de marche. Ambiance assurée par Chris Animation.

Pour tout renseignement, contacter Myriam FOUCHE au 05 49 75 81 20 après 18 h ou au 06 98 48 28 72

639

C'est le nombre d'abonnés (compteurs) desservi sur la commune par le Syndicat des Eaux du Lambon au 31 décembre 2011. Ce nombre est en progression de 26 par rapport à l'année 2010. La consommation moyenne annuelle par foyer a été de 149,68 m3 en 2011 soit une baisse de 2,31 m3 par rapport à 2010. A noter que le Syndicat des Eaux a la gestion de 11 450 compteurs, 432 kilomètres de tuyau et que le rendement (rapport entre le volume acheté et le volume vendu) est de 80,02 %, ce qui

Retrouvez votre journal et de nombreuses autres informations sur le site internet dédié à la commune à l'adresse suivante : <http://www.fressines.net/>

## La vie associative

### École de musique

Pour la prochaine saison musicale les inscriptions sont ouvertes aux dates suivantes :

**Judi 13** et **Vendredi 14 septembre** de 16h à 18h30 : Ré inscriptions instruments, percussions, éveil musical, chorales, formation musicale et atelier musique actuelle. **Samedi 15 septembre** de 10h à 12h30 : Inscriptions instruments, percussions, éveil musical, chorales, formation musicale et atelier musique actuelle.

#### Activités proposées :

**Instruments** : piano, guitare, batterie. Cours de 30 minutes/semaine. **Eveil musical, chorale enfants et chant individuel.** Cours de 30 minutes/semaine. **Percussions** : un groupe enfants et un groupe adultes. Cours de 1 heure/semaine. **Chorale adultes** : cours d'1 heure 30/semaine. Nouveau répertoire à la rentrée et nouveau tarif : 80 euros/année !

#### Nouveautés : 1 mercredi sur 2 :

**Cours de formation musicale** : complément indispensable à l'apprentissage instrumental, l'étude des notes, des clefs, des rythmes, d'harmonies, audition d'œuvres diverses...

#### Atelier de musique actuelle :

Jouer les musiciens, ensemble, sur un répertoire de musique actuelle, encadré par le professeur de guitare ! Pour plus d'informations sur les horaires et les tarifs vous pouvez contacter : Mme Laurence Sénéchault 05 49 05

### Conseil local des parents d'élèves

En Juin dernier, nous avons lancé un avis de recrutement pour rejoindre le prochain bureau, qui sera élu au cours de la prochaine assemblée générale fin septembre début octobre. La date sera fixée et communiquée après l'organisation des réunions de rentrée des enseignants. **Malheureusement à ce jour personne ne s'est manifestée.**

Nous repartons à quatre personnes ce qui est très insuffisant pour permettre d'assurer les manifestations habituelles. Les conséquences seront financières, moins d'aides aux transports, aux abonnements et plus de participations financières des parents pour les sorties, voir suppression des sorties. Aujourd'hui, le risque de voir disparaître l'association est réel.

Nous souhaitons néanmoins une bonne rentrée à tous les enfants et surtout aux nouveaux

### Animation des « Tard-venus »

Dans le cadre des journées du patrimoine les 15 et 16 septembre, l'association des Tard-venus organise la tenue d'un campement médiéval au pied du château de Cherveux. L'accès au campement sera gratuit, les visites du château seront payantes. Le campement sera ouvert à la visite de 14h à 18h les samedi et dimanche après midi. Au programme : artisanat, vie courante et démonstration m i l i t a i r e s . Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter Frédéric Louessard au

### Tennis de table

**Nouveau à Fressines** : A compter du mardi 04 septembre 20h45 : initiation au tennis de table, 100 % féminines, animée par Claude.

A partir du lundi 10 septembre 18h45 : cours jeunes (animateur Sébastien). Les différentes sections du club permettent à tous de pratiquer le tennis de table quelque soit son niveau (loisirs, compétiteurs débutants ou confirmés) ou son âge (à partir de 5ans).

De plus pour découvrir notre club et notre sport, profitez des 3 séances gratuites !

Pour tout renseignement contacter Claude Décou, président fressinois : à la salle des fêtes de Fressines le mardi soir, sur le portable 06 66 91 04 55 ou par courriel :

### Théâtre: les Baladins de Fressines

Avec la rentrée scolaire commence une nouvelle saison pour les Baladins de Fressines. Non, la troupe de théâtre ne va pas s'endormir sur ses oreillers, dernière pièce présentée en mars 2012, mais se lancer dans un nouveau projet à jouer en mars 2013.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, en qualité d'acteur/actrice ou pour participer bénévolement aux actes techniques liés aux représentations (décors, costumes...), vous serez les bienvenus lors de notre réunion de rentrée qui se tiendra à la salle des Fêtes le mercredi 5 septembre à 20H30. Une pièce adultes et une pièce enfants sont au programme. Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : [lesbaladinesdefressines@gmail.com](mailto:lesbaladinesdefressines@gmail.com) ou par téléphone auprès de notre présidente Bénédicte

### ENERGYM : la gym volontaire

La reprise des cours aura lieu le mardi 4 septembre à 18 h 30 à la salle des fêtes.

Cette année nous aurons, chaque semaine, 2 cours de gym et 1 cours de zumba. Le 1er cours de gym le mardi de 18h30 à 19h30 avec Cécile. Le 2ème cours de gym le mercredi de 18h30 à 19h30 avec Kim et le cours de zumba le jeudi de 19h à 20h. Les 2 premiers cours de gym et le premier cours de zumba sont gratuits. Les tarifs pour cette saison sont de 60 € pour la gym (que vous fassiez 1 ou 2 cours de gym), 150 € pour la zumba et 180 € pour la gym et la zumba (les 3 cours). Pour plus de renseignements : Marie-Hélène Autin : 05 49 75 65 91 Magali Chauveau : 05 49 05 13 91 Julie Dieumegard : 05 49 75 15 63

### ACCA de Fressines

L'ouverture de la chasse aura lieu le dimanche 9 septembre. La vente des cartes se fera le vendredi 7 septembre de 17 h à 19 h et le samedi 8 de 9 h à 12 h au local. Les chasseurs vous proposent une matinée découverte de la chasse le dimanche 16 septembre à partir de 8 h. Si vous n'avez pas d'amis chasseurs, contactez le Président au 06 61 81 49 65, il se fera un plaisir de vous